

FS SA du 16 octobre 2025

Déclaration liminaire

Les dernières nouvelles de la DSDEN 88 ne font état d'aucun progrès en ce qui concerne la souffrance des agents au travail et les préconisations qui avaient été évoquées.

La santé mentale et les RPS constituent pourtant un enjeu prioritaire dans les politiques ministérielles de prévention des risques professionnels.

Je vous renvoie au Bulletin Officiel n°36 du 25 septembre 2025 (Orientations Stratégiques ministérielles - Première partie – Priorités ministérielles - point II).

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo36/MENH2526145X>

Compte tenu de l'ampleur des souffrances au travail constatées lors de la visite de la DSDEN 88, l'UNSA Éducation souhaiterait connaître les avancées en lien avec les préconisations faites, notamment celles qui ont fait l'objet d'une réflexion et celles mises en place.

En l'absence d'évolution concernant la souffrance au travail des agents de la DSDEN 88, lors de la prochaine séance de la FS SA, l'UNSA Éducation déposera un avis sur ce point qui rappelle ces priorités ministérielles.